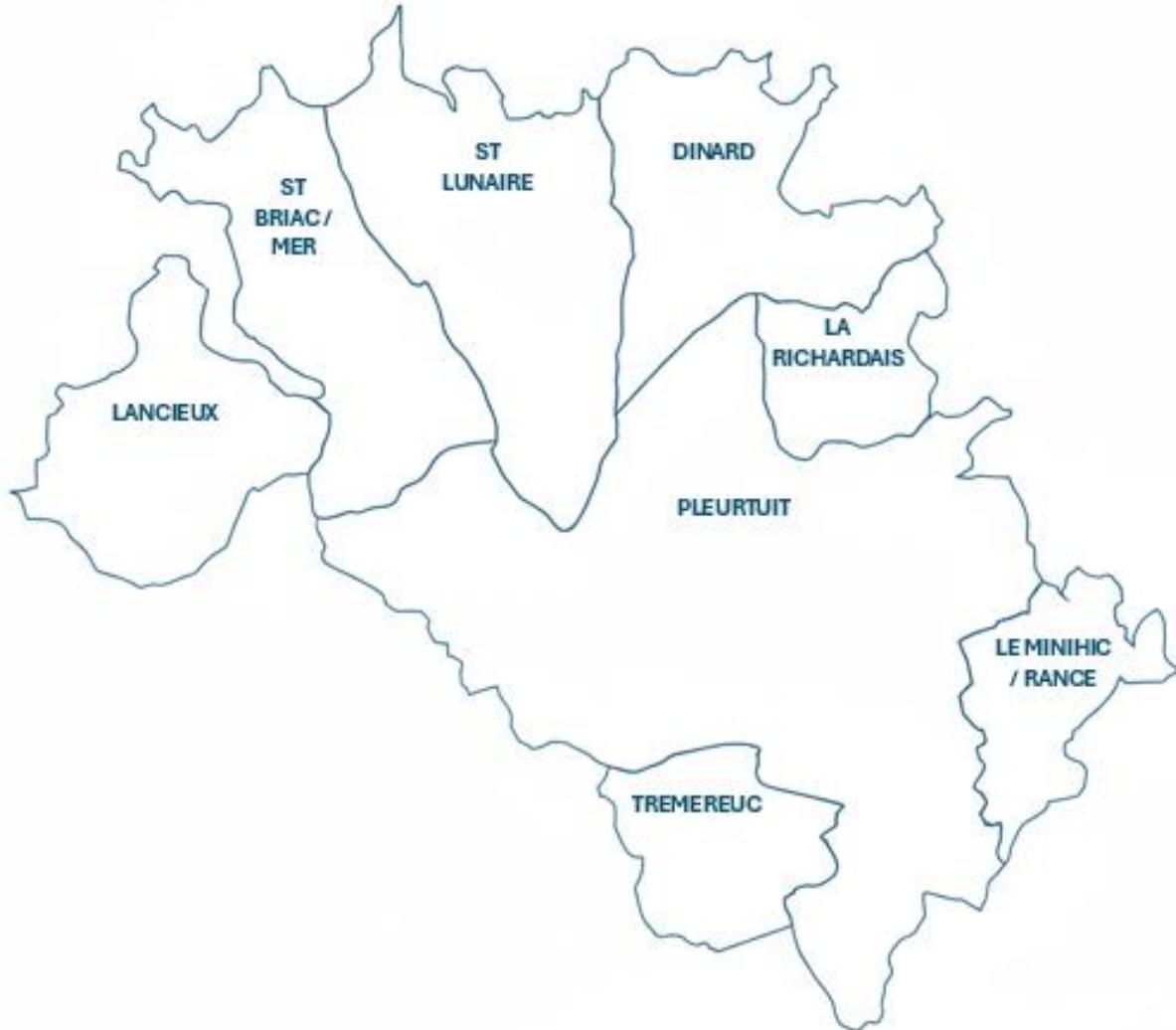


# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'ÉMERAUDE

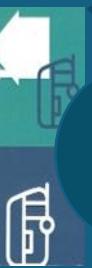
**Liste des communes de + 5000 habitants**

- Dinard 10753 hab (35)
- Pleurtuit 7077 hab (35)

**Liste des communes de - 5000 habitants**

- La Richardais 2625 hab (35)
- Lanicieux 1646 hab (22)
- Le Minihic-sur-Rance 1525 hab (35)
- Saint-Briac-sur-Mer 2273 hab (35)
- Saint-Lunaire 2612 hab (35)
- Tréméreuc 760 hab (22)

Communes disposant d'un équipement d'accueil de gdv



# Objectifs et réalisations des orientations du schéma 2020/25



## Objectifs spécifiques à l'EPCI/communes

Rafraîchir l'aire d'accueil de Dinard (à mettre aux normes du décret)	●
Transformer l'aire de Pleurtuit en terrain soupape été hiver	●
Créer 4 terrains familiaux locatifs	●
Réviser et formaliser le projet social de l'aire de Dinard puis le coordonner	●
Participer à la gouvernance et au suivi du schéma	●

## Objectifs identiques à tous les EPCI/communes

Former les gestionnaires	●
Engager une étude d'opportunité pour affiner les besoins de l'EPCI	●
Repérer les éventuelles situations d'insalubrité (terrain privés)	NR
Intégrer les besoins d'ancre des Gdv dans le PLH	●
Intégrer les besoins d'ancre dans le PDALHPD	●
Intégrer la résidence mobile dans les documents d'urbanisme (PLU/PLUI et SCOT)	NR
Accompagner les familles vers les actions de droit commun sur le territoire	●

NR= non renseigné



## Constats et enjeux

Outre les habitats diversifiés qui n'ont pu être réalisés sur la durée du schéma 2020/25, les objectifs de réhabilitation de l'aire de Dinard n'ont pas non plus été atteints malgré d'importants travaux réalisés en 2023 (nouvelles dégradations et fermeture en 2024).

La CCCE n'a pas la compétence PLUI et de fait les communes restent seules compétentes au titre de leurs PLU.

Concernant le nouveau PLH de la CCCE, il intègre dans son plan d'actions la problématique des habitats dits spécifiques, rappelant dans ce cadre l'obligation de l'EPCI de se mettre en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

**Enjeu d'actualiser les besoins en 2025 sur la base du diagnostic. Enjeu de répondre aux besoins d'ancre des Gens du voyage inscrits au schéma depuis 2020 + réponse aux besoins de passage des groupes familiaux + intégration de la résidence mobile dans les documents d'urbanisme + repérage des situations d'insalubrité sur les terrains privés.**

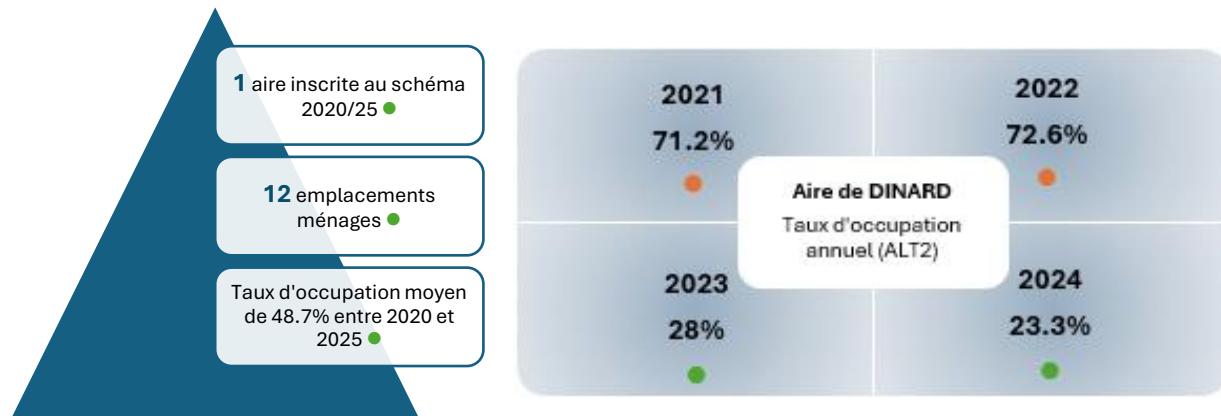
## Éléments clés de diagnostic en 2025



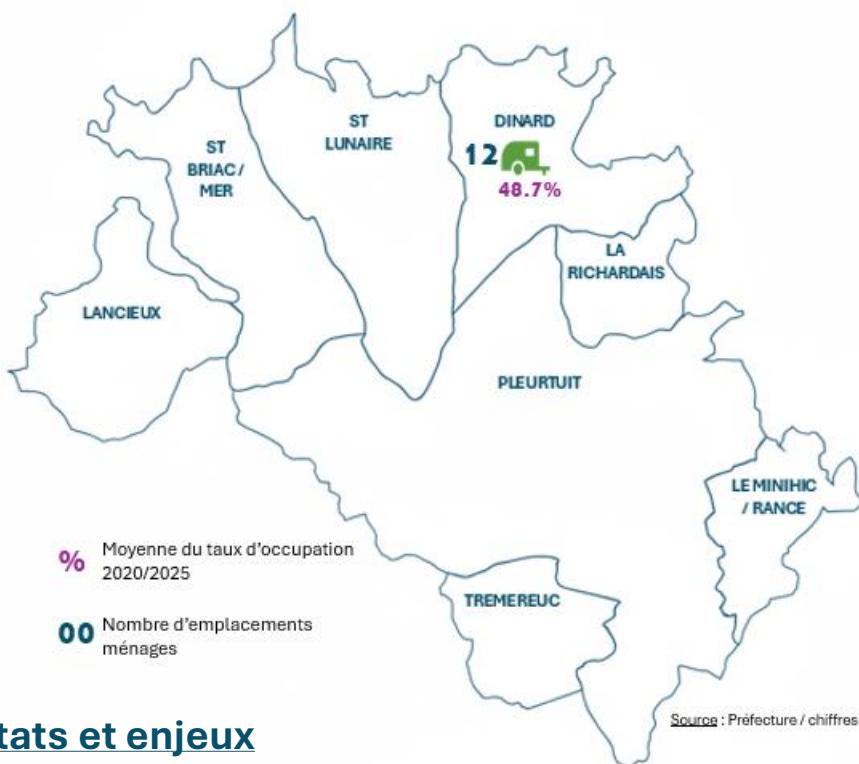
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CÔTE D'ÉMERAUDE

### Aires d'accueil

(Équipements adaptés aux ménages isolés)



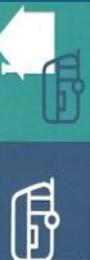
L'aire d'accueil de la CCCE en 2025



### Constats et enjeux

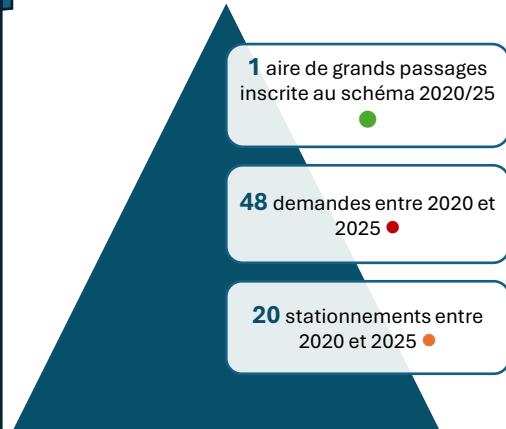
Sur les périodes d'ouverture de l'aire, le taux d'occupation assez élevé témoigne de l'ancrage fort de plusieurs ménages qui ne quittent pas l'équipement en dehors des périodes de fermeture. Sur 2023 et 2024 l'aire d'accueil dégradée a été fermée sur de longues périodes, ce qui explique la baisse du taux d'occupation. L'aire est actuellement fermée après de nouvelles dégradations, ce qui impacte notamment le terrain souple de Pleurtuit qui accueille depuis de longs mois les familles fortement ancrées sur le territoire.

**Enjeu d'une réponse adaptée pour l'accueil des groupes de passage (groupes familiaux en été et en hiver) + réponses adaptées au besoins d'ancrage des ménages identifiés. Transformation de l'aire de Dinard en terrains familiaux locatifs possible, et réalisation d'un terrain souple supplémentaire sur Pleurtuit.**



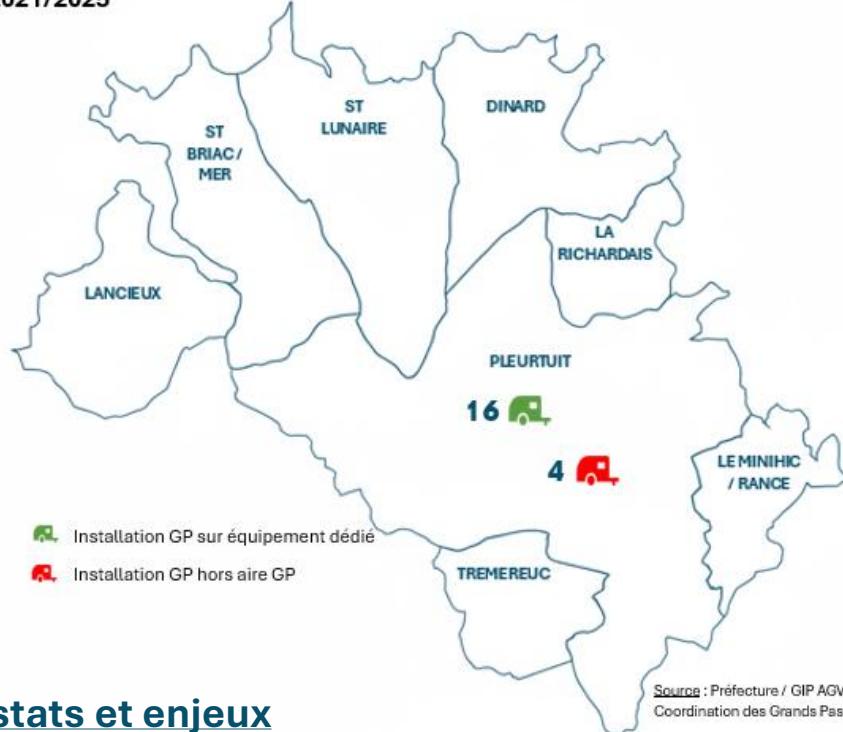
## Aires de grands passages (4 ha)

(Équipements adaptés aux ménages en groupe de 50 à 200 caravanes)



Grands passages (50 à 200 caravanes)	(Source Coordination GP)			
	2021	2022	2023	2024
Demandes reçues (Saint-Malo)	11 ●	14 ●	16 ●	7 ●
Groupes installés sur l'aire de grand passage	3 ●	4 ●	3 ●	6 ●
Groupes installés hors aire de grand passage	3 ●	0 ●	0 ●	1 ●
Communes impactées par les installations	1 ●	0 ●	0 ●	1 ●

Stationnements Grands Passages sur la CCCE  
2021/2025

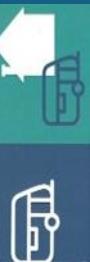


### Constats et enjeux

Le territoire de l'arrondissement de Saint-Malo est très sollicité par les groupes de 50 caravanes et plus depuis 2021 (comme depuis 2003)

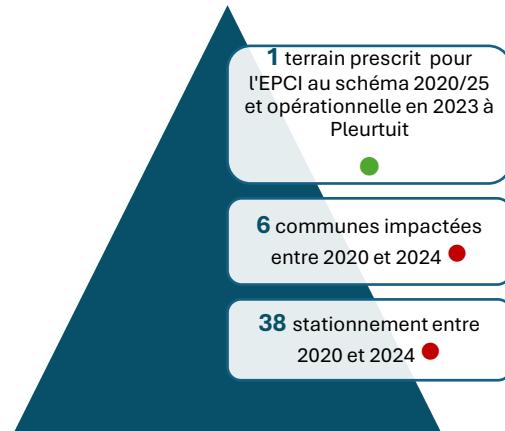
L'aire de grand passage de la CCCE réunit toutes les conditions d'accueil pour ce type de groupe (terrain entretenu et fonctionnel), et le système de contrôle d'accès installé depuis 2024 simplifie les phases d'entrée et de sortie des groupes. La programmation et la coordination des grands passages en Ille et Vilaine réduit la charge de l'EPCI (régulation pour que plusieurs groupes ne viennent pas la même semaine sur le même EPCI)

**Enjeu de maintenir opérationnel le dispositif en place et de mettre en place un système d'astreinte formalisé le week-end sur la période de mai à septembre chaque année.**



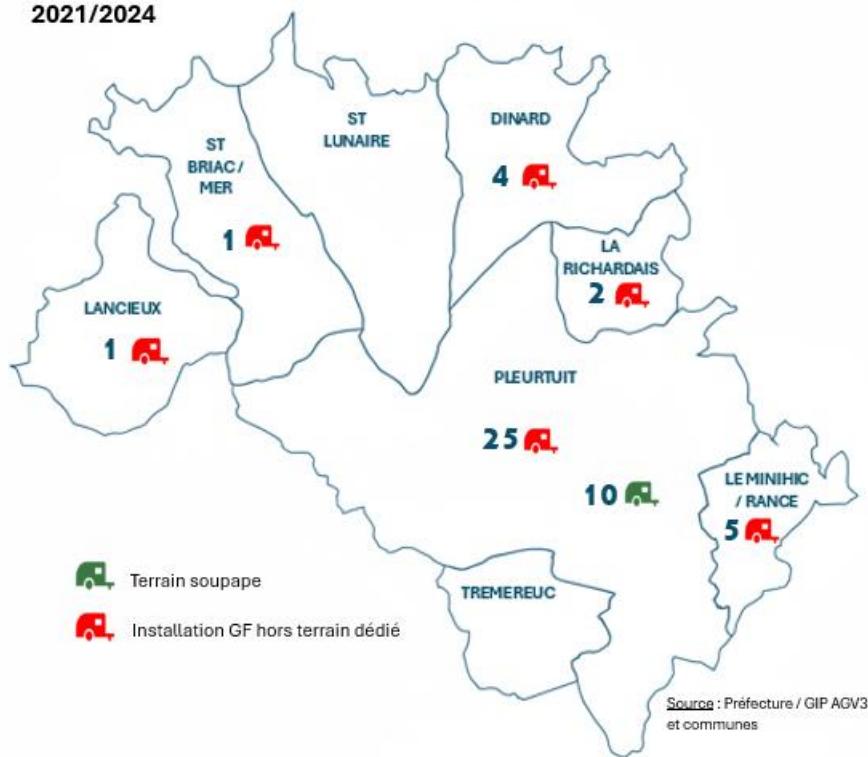
## Terrain souape (aire de grands passages d'1 hectare)

Équipements adaptés aux ménages en groupe de 5 à 50 caravanes



Commune	Nombre de stationnements hors équipement dédié				Total 2021/24
	2021	2022	2023	2024	
PLEURTUIT	4	14	4	3	25
DINARD	0	1	1	2	4
LE MINIHIC / RANCE	0	2	2	1	5
LA RICHARDAIS	0	0	1	1	2
SAINTE BRIAC	1	0	0	0	1
LANCIEUX	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>38</b>

Stationnements Groupes Familiaux (GF)  
2021/2024

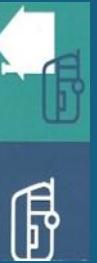


### Constats et enjeux

Territoire très sollicité (76 demandes reçues entre 2021 et 2024) et stationnements très fréquents sur la période de mars à septembre chaque année, par de petits groupes familiaux.

En dehors des périodes d'occupation du terrain par les ménages ancrés de l'aire de Dinard (lorsqu'elle est fermée), cet équipement géré par l'EPCI remplit sa fonction de solution de courte durée pour les familles de passage sur le territoire. Il faut noter que cet équipement n'étant pas adapté pour les séjours longs, cet usage complexifie la gestion (suivi, encasement, facturation, entretien ...) et fragilise ce terrain.

Enjeu de retrouver une capacité d'accueil des familles ancrées du territoire (transformation de l'aire de Dinard en TFL + création d'un souape supplémentaire à Pleurtuit) pour redonner sa fonction initiale à cet équipement + Enjeu de développer en complément un réseau de terrains de petits passages sur les communes de moins de 5000 habitants.



## Les solutions d'habitat diversifié

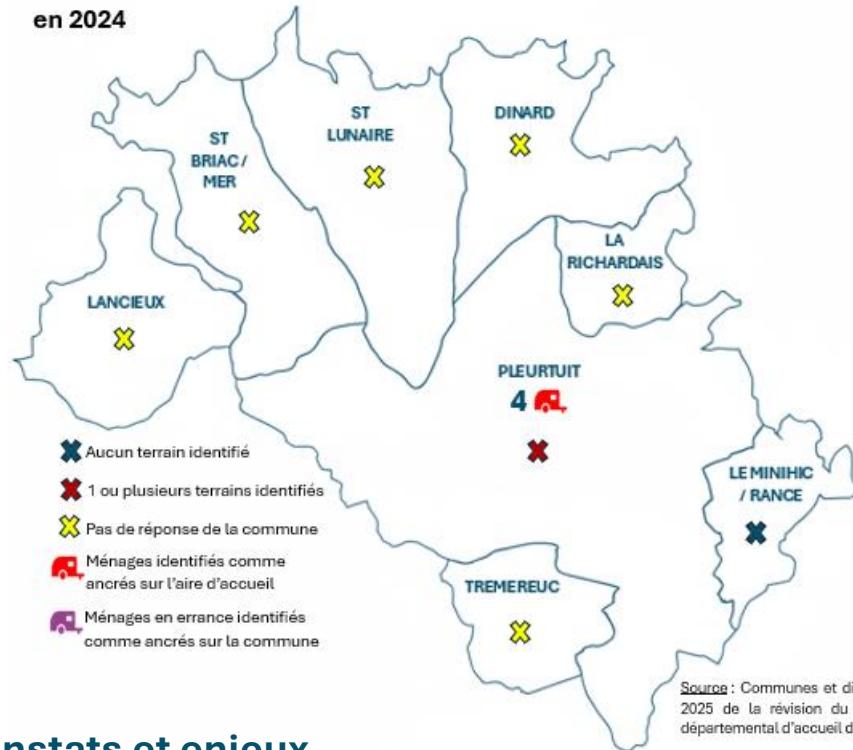
(Équipements adaptés aux ménages ancrés ou sédentarisés)

Nombre de Terrains Familiaux Locatifs (TFL)	0/4 ●
Nombre de places en Terrains Familiaux Locatifs (TFL)	0/16 ●

Nombre de terrains privés aménagés dans les conditions prévues à l'article L. 444-1 du code de l'urbanisme pour l'installation de résidences mobiles	À étudier
Nombre de terrains privés non conformes à l'art L 444-1 du code de l'urbanisme	À étudier
Nombre de terrains possiblement régularisables	À définir
Autres équipements réalisés	/
Précisez le type d'équipement :	/

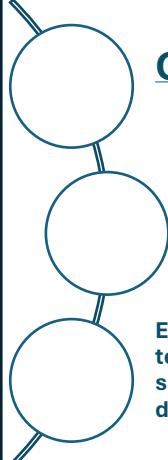
Nombre de logements sociaux adaptés (PLAi)	0 ●
--	-----

Terrains privés recevant des résidences mobiles en 2024



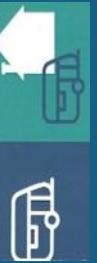
Source : Communes et diagnostic 2025 de la révision du schéma départemental d'accueil des Gdv

### Constats et enjeux



Une solution de plusieurs habitats adaptés pourrait être mise à l'étude sur l'aire de Dinard. Les familles très ancrées sur l'aire permanente d'accueil ont été identifiées pour postuler à des solutions d'ancrage. Une solution de terrain souple supplémentaire sur Pleurtuit permettrait de maintenir les solutions d'accueil pour les ménages de passage sur la CCCE

Enjeu d'identifier les terrains privés occupés par des résidences mobiles sur l'EPCI (qualifier ces terrains au regard des règles d'urbanisme et étudier les possibilités de régularisation des terrains situés en zone A ou N). Enjeu de créer les TFL prescrits sur l'EPCI après réalisation du diagnostic social des familles demandeuses identifiées.



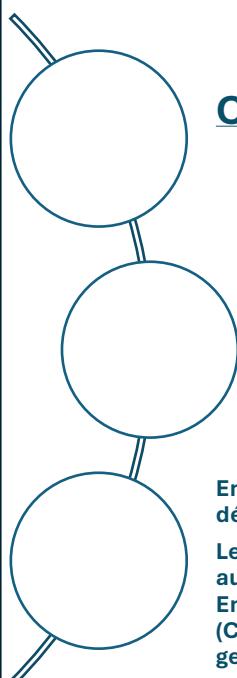
## Le développement social

(Prise en compte des besoins des ménages Gdv du territoire)

2024	Commune
	DINARD
Coordination du projet social	Oui ●
Nombre de réunion projet social	1 ●
Livret d'accueil adapté	Oui ●
Protocole de scolarisation	Oui ●
Nombre de réunion scolarisation	1 ●
Nombre d'élections de domicile CCAS ou mairie	<b>6 à Dinard</b> <b>À renseigner pour</b> <b>Pleurtuit</b>

Nombre de terrains mis à disposition par leurs employeurs, notamment dans le cadre d'emploi saisonniers.

Pas de terrain de ce type identifié dans le cadre de la révision du schéma. À approfondir pendant la durée du schéma 2026/31.



### Constats et enjeux

Coordination à formaliser et partenariat fort sur Dinard avec l'implication des différents partenaires (CCAS, CDAS, établissements scolaires, etc.).

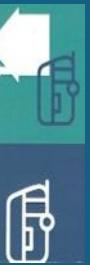
En 2024, aucun enfant en âge de scolarisation présent sur l'aire d'accueil de Dinard.

Cependant, le travail mené les années passées avec les communes de Dinard et Pleurtuit a permis de respecter le protocole de scolarisation quand des enfants étaient présents.

La CCCE a depuis 2020 dans ses locaux, France Services, qui a régulièrement des familles, sollicitant un accompagnement.

**Enjeu de mieux coordonner les actions des acteurs de la gestion avec celles des acteurs du développement social sur Dinard.**

Les projets sociaux des aires renforcent la prise en compte des besoins des Gdv, leur accès aux droits et facilitent la gestion des équipements tout en renforçant la cohésion sociale : Enjeu de prise en compte des besoins des Gdv de passage et de coordination des acteurs (CDAS, CCAS, Centre social, écoles notamment) + convention Etat/EPCI sur l'aide à la gestion des aires d'accueil).



## Visite des équipements

Etat des aires d'accueil et conformité vis à vis du décret de 2019



### Dinard

Date de la visite : **Pas de visite de conformité compte tenu de la fermeture de l'aire liée à de nouvelles dégradations très importantes en 2024, rendant de fait la visite inutile. Avant ces dégradations, l'aire était conforme, grâce aux importants travaux engagés en 2023 par la collectivité.**

#### Normes en vigueur : Équipement

La place de caravane permet d'assurer le stationnement d'une caravane, de son véhicule tracteur et, le cas échéant, de sa remorque	
L'aire d'accueil comporte au minimum un bloc sanitaire, intégrant au moins une douche et deux WC pour cinq places de caravane.	
Chaque place de caravane est dotée d'un accès aisément accessible aux équipements sanitaires ainsi qu'à l'alimentation en eau potable et à l'électricité	

#### Normes en vigueur : Gestion

La collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés se fait dans les mêmes conditions que pour les habitants de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.	
L'aire d'accueil est rattachée à un dispositif de gestion et de gardiennage permettant d'assurer, grâce à une présence quotidienne non nécessairement permanente au moins cinq jours par semaine et à une astreinte technique téléphonique quotidienne :	
Paiement du droit d'usage régulier	
Les différents tarifs font l'objet d'un affichage sur l'aire.	
Le montant des factures établies pour la consommation d'électricité et pour la consommation d'eau correspond à la consommation réelle	
La base du calcul du tarif ne peut excéder le tarif auquel la collectivité se fournit elle-même.	

#### Eléments complémentaires

Règlement intérieur conforme au décret et affiché	
Accès à internet (wifi)	
Aménagements complémentaires (jeux, barbecue, préau, salle d'animation, etc.)	
Absence de Mobil-home	
Absence de Cabanisation	
Présence d'encombrants/ferraille	
Logiciel départemental de gestion	
Présence de dettes au 31/12/2024	

## Constats et enjeux

La CCCE a comme cela a été rappelé fait un gros investissement en 2023 pour la mettre aux normes et rendre l'aire plus agréable à vivre pour les familles. Mais les dégradations répétées en 2022 et 2024 rendent l'équipement très difficile à gérer. De même, le très fort ancrage de quelques ménages complexifie la gestion et ne facilite pas l'utilisation de l'aire par les ménages de passage sur la CCCE.

**Enjeu de transformer l'aire de Dinard en TFL ou solution d'habitat adapté pour les ménages ancrés sur l'EPCI.**

**Enjeu de prise en compte des besoins des Gdv de passage en créant un terrain souple supplémentaire sur l'EPCI (Pleurtuit)**

**Enjeu de la coordination entre acteurs de la gestion et du développement social**

## 3

# Moyens humains de mise en œuvre de la politique d'accueil des Gdv par l'EPCI et les communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CÔTE D'ÉMERAUDE

## Le Pilotage

(Pilotage des prescriptions et des orientations du schéma au sein de la collectivité : ETP pour animer et suivre le schéma départemental 2020-2025)

Accueil (ALT2, urbanisme, marchés, ...)	Habitat (PLH, liens bailleurs sociaux, ...)	Coordination sociale (Santé, scolarisation, accès aux droits, insertion, ...)
À préciser au titre des services supports (juridique et marchés publics) et ALT 2	À préciser au titre du suivi du schéma et de la coordination avec AGV 35	À préciser pour le protocole de scolarisation et l'actualisation du livret d'accueil

## La Gestion

(Gestion des équipements : cf. tableau récapitulatif des aires en annexe)

Mode de gestion (Directe, déléguée, autre)	Entité / Service / Poste	Missions	ETP
Directe	CCCE	Assistante de pôle (suivi et contrôle de la régie) = <b>0.2 ETP</b> Responsable de pôle (coordination prestataire/service technique, gestion des dysfonctionnements et procédures lors d'évènements ou infraction au règlement intérieur) = <b>0.2 ETP</b> Service technique = <b>0.6 ETP</b>	<b>1 ETP</b>

## La Gouvernance et suivi du schéma départemental

Élu(s) référent(s)	Vice-Présidence de la CCCE déléguée à l'économie et aux gens du voyage
Technicien EPCI en charge	DGS CCCE
Participations à la Commission consultative départementale (2021/2024)	5/8 ●
Participation au CA du GIP AGV35 (2021/2024)	0/13 ●
Participation à des groupes de travail thématiques départementaux	Oui ● : réunion départementale des gestionnaires et comité technique de révision du schéma en 2024 et 2025

## Constats et enjeux

La gestion régulière des aires, aire permanente et aires de grand passage, implique l'équivalent d'1 ETP, sans prendre en compte l'intervention d'autres services de la collectivité (finances, comptabilité, marché public, déchets), ainsi que le temps de la coordinatrice sociale amenée à accompagner certaines familles, accompagnement complémentaire à celui réalisé par les CDAS et CCAS, services compétents en matière sociale. On peut donc évaluer à 1.2 ETP.

**Enjeu de d'adapter les moyens techniques et humains pour notamment développer le projet social et la gestion comme l'EPCI l'a prévu.**

**Enjeu de davantage s'impliquer dans le CA d'AGV35 et poursuite de l'implication de la CCCE dans la commission consultative.**

## Synthèse des besoins identifiés à inscrire au schéma révisé



Pour rappel, un délai de 2 ans + 2 ans (après prorogation) est donné aux collectivités à partir de l'approbation du schéma pour la réalisation des Aires Permanentes d'Accueil (APA), des Terrains Familiaux Locatifs (TFL) et des Aires de Grands Passages (AGP).

<b>Aire d'accueil</b>	Enjeu d'une réponse adaptée à la sédentarité des familles sur l'aire de Dinard, et d'une réponse adaptée aux ménages de passage : transformation de l'aire d'accueil en solutions d'habitat diversifié + création d'un terrain souape supplémentaire à Pleurtuit (emprise voisine du terrain de grand passage actuel). Cela permettra de répondre aux besoins identifiés dans un contexte foncier complexe.
<b>Aire de petit passage</b>	Enjeu d'une réponse aux stationnements diffus sur l'EPCI. L'aire de petit passage peut être une réponse sur les communes de moins de 5000 habitants. Préconisation de lister les terrains informels existants comme des solutions pour l'EPCI + identification d'autres solutions gérées
<b>Aire de grand passage/souape</b>	Enjeu de l'accueil des grands groupes sur la CCCE pour éviter les installations sur terrains privés (champs) et/ou publics (stades) : quasi inexistant depuis la création de l'aire du L'IVENAIS Mais enjeu de l'accueil des groupes familiaux (10 à 30 caravanes) sur la CCCE également, en créant un terrain souape supplémentaire.
<b>Besoin de solution d'ancrage</b>	Enjeu de proposer de l'offre légale d'ancrage pour les ménages (étude d'opportunité à lancer avec l'appui des élus de la CCCE + diagnostics sociaux dès que les solutions foncières auront été identifiées) + identifier les terrains privés régularisables + enjeu de préciser ces informations (toutes les mairies n'ont pas répondu à l'enquête). La transformation de l'aire de Dinard en solutions d'habitat diversifié apportera une partie de réponse à ces enjeux.
<b>Terrains privés de Gdv</b>	Enjeu de réaliser une étude plus précise des terrains privés appartenant à des Gdv (conformes ou non aux règles d'urbanisme) pour ensuite définir des actions d'appui aux communes et d'information des familles.
<b>Développement social</b>	Enjeu de prise en compte des besoins des Gdv de passage et de coordination des acteurs (CDAS, CCAS, Centre social, écoles notamment) + suivi social des ménages ancrés.
<b>Gouvernance du schéma et du GIP AGV35</b>	Poursuivre l'implication de la CCCE dans le suivi du schéma + enjeu de gouvernance du GIP AGV35, outil de mise en œuvre du schéma

# Déclinaisons territoriales des orientations du schéma 2026/2032



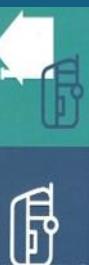
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CÔTE D'ÉMERAUDE

EQUIPEMENTS	PRESCRIPTIONS			PRECONISATIONS
	Aires permanentes d'accueil (APA)	Terrain de grands passages	Terrains familiaux locatifs (TFL*)	
PLEURTUIT	/	1 AGP 4 ha  1 AGP 1 ha  1 AGP 1 ha 	/	Localisation des terrains soupapes et du terrain de grand passage sur Pleurtuit (le deuxième terrain souape sur l'emprise disponible du terrain de grand passage existant).
DINARD	/	/	4 TFL*	Transformation de l'aire de Dinard en solutions d'habitat diversifié adaptées aux ménages demandeurs (au moins 4 en 2025) et possibilité d'en créer davantage sur l'emprise foncière de l'aire si de nouvelles demandes émergeaient
Communes de moins de 5000 habitants	/	/	/	<b>1 terrain petits passages 2000 m2</b> été pour répondre aux sollicitations nombreuses sur l'EPCI et gérer pour éviter les installations sur des sites privés ou publics (stades)
Commentaires des copilotes du schéma	<b>*TFL ou équivalent = Logements adaptés PLA1 ou Terrains aménagés familiaux</b> Nb : Les projets d'habitat diversifié pourront être localisés en fonction du diagnostic social des familles demandeuses.			

À créer    À réhabiliter    Existant et conforme

AXE SOCIAL	PRESCRIPTIONS			PRECONISATIONS
	Livret d'accueil	Protocole de scolarisation	Réunion du comité technique	
PLEURTUIT	/	/	/	Pilotage coordination du projet social sur les terrains soupapes de 1 hectare (protocole scola + livret d'accueil et bilan annuel)
DINARD	/	/	/	Pilotage coordination du projet social sur les solutions d'habitat diversifié
Précisions des copilotes du schéma	<b>Travailler à une mobilisation plus forte des acteurs du développement social</b> Le livret d'accueil permet de mobiliser les acteurs de droit commun du territoire et de prendre en compte les Gens du voyage sur les thématiques de l'accès aux droits, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle. La réunion du comité technique permet, au moins une fois par an, de réunir tous les acteurs participants à l'accueil des Gens du voyage sur la commune (dont la scolarisation), pour faire un bilan des actions mises en œuvre et à venir après identification des besoins.			

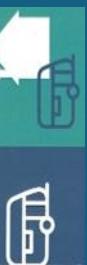
À faire    À revoir    À poursuivre et/ou développer



## ANNEXE 1

## Détail de la répartition des actions liées à la gestion des équipements :

Accueil des usagers		AGP et terrains soupapes Pleurtuit
Présentation du terrain et des règles de fonctionnement		Services techniques EPCI
Remise du livret d'accueil et infos sur services de droit commun du territoire		Services techniques EPCI
Enregistrement de tous les membres de la famille (noms et dates de naissance)		Services techniques EPCI
Vérification des dettes antérieures et interdictions de séjours en cours		Services techniques EPCI
Remise et présentation du règlement intérieur		Services techniques EPCI
Signature du règlement intérieur		Services techniques EPCI
Attribution d'un emplacement et remise des clefs		Services techniques EPCI
Etat des lieux de l'emplacement attribué		Services techniques EPCI
Explications relatives aux installations techniques		Services techniques EPCI
Encaissement des cautions		Services techniques EPCI
Encaissement des paiements		Services techniques EPCI
Ouverture des compteurs de fluides		Services techniques EPCI
Etat des lieux de sortie, clôture des soldes financiers, restitution caution, etc.		Services techniques EPCI
Fonctionnement		
Écoute et traitement des demandes des usagers		/
Assurer l'accueil physique et téléphonique des partenaires / prestataires externes		/
Délivrance d'attestation de séjour (pour faire valoir certains droits)		/
Information des usagers des situations de consommation des fluides		/
Prépairement : informer les usagers concernés des coupures éventuelles		/
Edition et distribution des factures		/
Rappel au règlement intérieur et au respect des équipements		/
Gestion des commandes fournitures		/
Établir tableaux de suivi et bilan ALT2		/
Remplir le logiciel de gestion		/
Gérer les demandes de dérogation (durée séjour)		/
Tenue d'un carnet de bord (main courante)		/
Gestion des intervention entreprises extérieures		/
Veille sur l'état des équipements et installations		/
Relever les compteurs d'eau et d'électricité chaque semaine		/
Aide administrative de 1 <sup>er</sup> niveau (lecture courrier et écrivain public)		/
Participation au comité de pilotage de suivi du fonctionnement de l'aire		/
Régie		
Préparation des régies (avances et recettes)		/
Réalisation des factures et états de situation		/
Encaissement des redevances et consommations de fluides		/
Relance des usagers sur factures à payer		/
Lancement des procédures de recouvrement en cas d'impayés		/
Établissement et mise à jour des échéanciers en cas de dettes		/
Établissement des soldes et états de situation de caisse		/
Transferts des fonds vers le Trésor Public		/
Bilans quotidiens, hebdomadaires et mensuels		/



<b>Entretien des équipements</b>		<b>AGP et terrains soupapes Pleurtuit</b>
Gestion du parc de déferrage le cas échéant		<b>Services techniques EPCI</b>
Enlèvement des encombrants et véhicules abandonnés		<b>Services techniques EPCI</b>
Nettoyage régulier des espaces publics et collectifs de l'aire (voies, accès, trottoirs, local poubelles, salle commune, ..)		<b>Services techniques EPCI</b>
Nettoyage saisonnier (déneigement, ramassage des feuilles)		<b>Services techniques EPCI</b>
Nettoyage du local d'accueil		<b>Services techniques EPCI</b>
Entretien des espaces verts (tonte, taille, etc.)		<b>Services techniques EPCI</b>
Nettoyage des abords de l'aire et de l'accès à l'équipement		<b>Services techniques EPCI</b>
Organisation de la collecte des déchets et du tri sélectif		<b>Services techniques EPCI</b>
Organisation de l'enlèvement des encombrants vers la déchetterie		<b>Services techniques EPCI</b>
Nettoyage du parc de déferrage s'il existe		<b>Services techniques EPCI</b>
Entretien courant et petite maintenance des installations (électricité, serrurerie, petite maçonnerie, peinture, plomberie, etc.)		<b>Services techniques EPCI</b>
Entretien des réseaux des eaux pluviales et eaux usées (débouchage et nettoyage)		<b>Services techniques EPCI</b>
Vérification des installations individualisées affectées aux usagers et intervention si besoin		<b>Services techniques EPCI</b>
Travaux de nettoyage et d'entretien préventif (tags, peintures, etc.)		<b>Services techniques EPCI</b>
Établir les besoins en grosses réparations ou réfection des installations + organisation des travaux		<b>Services techniques EPCI</b>
Travaux de gros entretien annuel		<b>Services techniques EPCI</b>
Coordination des interventions extérieures et accompagnement des intervenants et prestataires		<b>Services techniques EPCI</b>
Entretien courant et petite maintenance du parc matériel et des outils		<b>Services techniques EPCI</b>
<b>Coordination et partenariat : renforcer les liens entre usagers et services de droit commun</b>		
Veiller à la prise en compte par les acteurs du territoire des familles Gdv		/
Assurer le lien entre les usagers et les acteurs sociaux et institutionnels dans le cadre de la mise en œuvre du projet social (accès aux services sociaux, d'insertion, de santé, éducatifs, de loisirs, socioculturels, etc.)		/
Remontées des demandes sociales des usagers aux partenaires et au copil de l'aire (veille sociale)		/
Information et orientation des usagers vers les services de droit commun		/
Suivi de la scolarisation et remontée des éléments vers les services municipaux		/
Lien entre les familles et établissements scolaires		/
Montage de projets collectifs (information, sensibilisation, prévention, etc.)		/
Organisation et animation de réunions des usagers		/
Contribution à une meilleure connaissance des Gdv sur le territoire		/
Médiation entre Gdv et riverains des aires si besoin		/
Animation du comité de pilotage de l'aire (Fonctionnement et Projet Social)		/
<b>Gestion des stationnements hors aires</b>		
Gestion des terrains de grands passages		<b>EPCI</b>
Gestion des terrains soupapes		<b>EPCI</b>
Gestion des terrains familiaux locatifs		/
Gestion des stationnements hors équipements dédiés		
➔ Diagnostic de situation	<b>Coordination avec les communes</b>	
➔ Médiation entre les Gdv et la mairie ou le propriétaire privé	<b>AGV35</b>	
➔ Établissement d'une convention	<b>Terrain privé (AGV35) / Terrain public (communes)</b>	
➔ Encaissements liés à la convention	<b>Terrain privé (AGV35) / Terrain public (communes)</b>	
➔ Gestion des fluides et des ordures ménagères, nettoyage du site si besoin	<b>EPCI</b>	
➔ Le cas échéant, engagement et suivi des procédures		